

L'hon. M. RALSTON: Il nous faudrait obtenir ces données du département du trésor et les décomposer. Nous ne les possédons pas ici, mais nous pouvons les obtenir.

M. CRUICKSHANK: J'aimerais qu'on fasse un peu de lumière sur cette question de la durée du voyage vers la Colombie-Britannique. Sauf erreur, le ministre a dit que le commandant est autorisé, quoique le livre ne l'indique pas...

L'hon. M. RALSTON: Je n'ai pas dit qu'il est autorisé; j'ai dit que je soupçonnais le commandant de donner aux congés une date légèrement postérieure à celle du départ réel des hommes.

M. CRUICKSHANK: Je présenterai donc le sujet sous un autre angle, car je suis convaincu que la cause de la Colombie-Britannique est très juste. En ce qui concerne l'embarquement, jusqu'ici,—un moment s'il vous plaît, ne branlez pas la tête, car c'est une question très importante pour la Colombie-Britannique—le littoral oriental a été le seul point d'embarquement. La Colombie-Britannique en souffre. De ce chef, je demande au ministre d'étudier la possibilité de prolonger les congés de ceux de nos jeunes gens qui sont en congé d'embarquement.

L'hon. M. RALSTON: Congé de maladie.

M. GRAYDON: Cela semble raisonnable. (Le crédit est adopté.)

Rapport est fait de l'état de la question.

(Sur la proposition de l'hon. M. Crerar, la séance est levée à six heures et 5 minutes du soir.)

Lundi 31 mai 1943

La séance est ouverte à trois heures.

QUESTIONS

(Les questions auxquelles il a été répondu de vive voix sont marquées d'un astérisque.)

SERVICE FÉDÉRAL DU LOGEMENT—HABITATIONS CONSTRUITES JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1942

M. NICHOLSON:

1. Quel était, au 31 décembre 1942, le nombre total de tous les logements construits sous la direction du Service fédéral du logement?

2. Quelle était la valeur totale de ces logements?

3. Quel était, au 31 décembre 1942, le total des frais d'administration de cette entreprise?

L'hon. M. ILSLEY:

1. Les prêts approuvés en vertu de la Loi nationale sur le logement, 1938, et de la Loi

fédérale sur le logement, 1935, jusqu'au 31 décembre 1942, ont servi au financement de la construction de 23,606 habitations.

2. Les frais estimatifs de la construction de logements sous l'empire des dispositions de la Loi nationale sur le logement, 1938, et de la Loi fédérale sur le logement, 1935, jusqu'au 30 septembre 1942 (la date à laquelle s'arrêtent les renseignements), ont été de \$92,049,322.

3. Les frais d'application de la Loi nationale sur le logement, 1938, et de la Loi fédérale sur le logement, 1935, jusqu'au 31 décembre, 1942, se sont montés à \$555,415.35.

ALUMINUM COMPANY OF CANADA LIMITED, ET ALUMINIUM LIMITED—NOUVEL EXAMEN DE LEURS FORMULES D'IMPÔT SUR LE REVENU

M. KNOWLES:

1. Depuis le 1er janvier 1938, le Conseil du trésor a-t-il fait, à l'occasion, en vertu des dispositions de l'article 32A de la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu, un nouvel examen des formules d'impôt sur le revenu et/ou d'impôt sur les surplus de bénéfices présentées par l'Aluminium Company of Canada Limited, et/ou par l'Aluminium Limited, et/ou par quelque autre de leurs filiales ou par quelque autre société affiliée à l'une ou à l'autre?

2. Le cas échéant, à quelle date ou à quelles dates?

L'hon. M. ILSLEY:

1. Non.

2. Répondu sous le n° 1.

VENTE DE BEURRE POUR D'AUTRES FINS QUE LA CONSOMMATION HUMAINE

M. DIEFENBAKER:

1. Au cours des six derniers mois, a-t-on remis ou vendu du beurre, que l'on gardait en entrepôt, à des compagnies ou à des particuliers qui sont intéressés dans la fabrication des produits du savon ou d'autres produits qui ne sont pas destinés à la consommation humaine?

2. Le cas échéant, combien en a-t-on vendu, à qui, et quel prix a-t-on obtenu de ces ventes?

L'hon. M. ILSLEY:

1. La Commission des prix et du commerce en temps de guerre n'a pas connaissance que du beurre ait été vendu pour être employé à la fabrication de produits du savon ou autres produits non destinés à la consommation humaine.

2. Répondu sous le n° 1.

ACHAT DE TERRAINS EN BORDURE DU PORT DE SYDNEY

M. MCGARRY:

1. Le ministère des Travaux publics a-t-il acheté quelques terrains en bordure du port de Sydney?

2. Le cas échéant, de qui?

3. Combien a-t-il payé pour ces terrains?